

Une autre vie s'invente ici

# Convergences des transitions, quels enjeux pour les Parcs (dès) demain ?

Note du Conseil d'orientation recherche et prospective (CORP) de la Fédération des Parcs

L'injonction aux transitions s'avère protéiforme et les types de transitions réclamées de plus en plus diverses. Les Parcs naturels régionaux, avec leur longue expérience, ont une légitime ambition pour faire converger les transformations profondes que ces transitions portent : tout autant écologique et lutte contre l'érosion de la biodiversité, climatique et énergétique, que sociale, économique, politique, numérique, culturelle et donc territoriale. Ces changements réclament d'être envisagés ensemble, globalement et localement à la fois. En cette période particulièrement troublée de crises à répétition,

Il devient urgent de changer de rythmes dans les transformations que portent les Parcs.

il devient urgent de changer de rythmes dans les transformations que portent les Parcs depuis plus d'un demi-siècle, en engageant en particulier cette autre culture de la nature rendue de plus en plus nécessaire. Comme l'invite le slogan des Parcs, pour que cette autre vie puisse se prolonger ici et partout, il va falloir redoubler d'inventivité !

CONGRÈS  
DES  
PARCS

19/21  
octobre  
2022

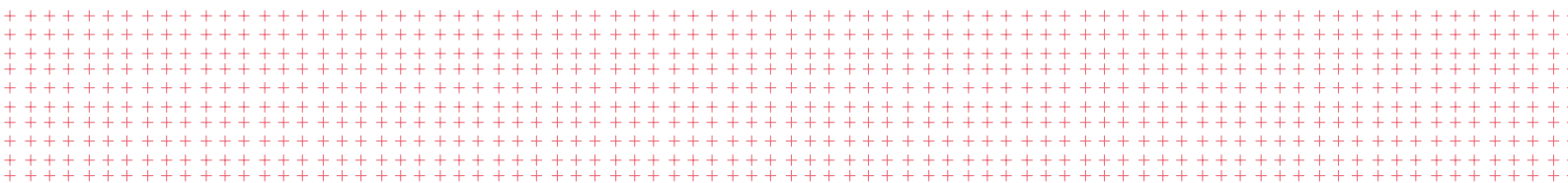


## LES TRANSITIONS NE CONVERGENT PAS ENCORE

Les épisodes caniculaires, les sécheresses et les incendies récents ont probablement imposé plus encore l'évidence de la transition climatique dans l'opinion publique (Jouzel&Denis, 2020). Mais penser celle-ci sans transition socio-économique semble également inenvisageable pour le plus grand nombre. Dans l'exigence de la transition écologique, l'imminence de la 6<sup>ème</sup> extinction de masse s'avère être un problème de plus en plus urgent et socio-économiquement déterminant. Si les rapports du GIEC commencent à produire quelques effets directs sur les traités internationaux et les

Les acteurs locaux engagés réclament plus de territorialisations.

lois nationales, les préconisations de l'IPBES peinent encore à produire les mêmes effets et ne convergent pas toujours avec celles des experts du climat. Si les communautés scientifiques différentes œuvrent ensemble, leurs conclusions ne sont pas encore toutes alignées. Dans tous les cas, les résultats s'avèrent bien trop modestes au vu de la rapidité des transformations en cours. Car, les experts ne font pas l'opinion (Latour 2004). Or, en démocratie, les opinions participent à fonder et rendre possible les évolutions majeures. « Voilà l'urgence : comprendre que l'écologie et la démocratie sont sœurs » (Zask,



2022). Une transition sociale et culturelle adaptée aux contextes locaux reste donc à faire simultanément afin de rendre les transitions écologique, climatique, énergétique plus acceptables et souhaitées par le plus grand nombre. Une transition territoriale s'impose tout aussi urgemment. Tel est, en tout cas, une des positions que les Parcs tiennent le plus souvent : pas de solutions globales sans éducation et assemblages locaux, sans adaptation aux contextes et acteurs concernés. Face aux injonctions descendantes et quelque peu théoriques, les acteurs locaux engagés réclament plus de territorialisations fines des solutions pratiques car les stratégies d'adaptation et/ou d'atténuation doivent correspondre aux caractéristiques de chaque territoire.

L'urgence est une lutte. Envisager la « convergence des luttes » (Branthôme, 2020) que chacune de ces transitions dessine, oblige à trouver de nouvelles capacités transformatrices, encore largement inconnues.

L'absence de cette convergence, voire de l'organisation politique de cette convergence, risquerait d'alimenter des radicalités en tout genre, de se tromper de responsabilités, de dénoncer certaines catégories d'acteurs plus que d'autres ou alors de renvoyer la discussion à celle qui a déjà achoppé avec le développement durable (marchés des compensations, principes de précaution, du pollueur-payeur, etc.) et qui n'a, en tout cas, pas produit autant d'effets que ceux escomptés initialement.

La convergence dont il est ici question oblige à gravir une nouvelle marche dans cette évolution pluri-décennale, pour mieux prendre en compte l'ensemble des questions environnementales enchâssées dans les questions sociales, économiques, politiques, culturelles et finalement anthropiques. Cette convergence est donc celle de l'anthropocène<sup>2</sup>.

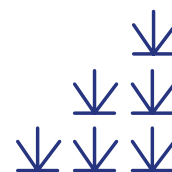
Ce qui se joue, face à Gaïa (Latour 2015), dans le principe de la convergence est d'éviter le dualisme entre, d'une part, l'option de la rupture abrupte, radicale, aux conséquences tout aussi imprévisibles, et, d'autre part, l'option de la coloration verte, du greenwashing et de l'intervention cosmétique participant à endormir les consciences du plus grand nombre ou à contrôler les opinions. L'urgence n'interdit pas la juste mesure des choses.

Dans ce moment emblématique de leur histoire et de leur évolution, les Parcs apparaissent de plus en plus clairement comme des corps intermédiaires utiles et efficaces. Ils œuvrent, à la fois connectés aux enjeux locaux, aux habitants, à ceux qui agissent concrètement et connectables aux enjeux globaux, traduisant en pratique les mots d'ordre internationaux, s'inscrivant dans les mouvements pluri-acteurs et expérimentant, au nom de l'intérêt général, de nouvelles solutions. Les Parcs pourraient s'imposer comme structures territoriales d'avant-garde dans cette mission de convergence. Ils ne le font pas encore assez.

**Les stratégies d'adaptation et/ou d'atténuation doivent correspondre aux caractéristiques de chaque territoire.**



## LES PARCS DANS L'HISTOIRE DE CETTE CONVERGENCE



Nous manquons cruellement, dans le débat contemporain sur l'urgence des convergences, de profondeur historique et de moyens de relativiser et/ou d'objectiver les enjeux les uns par rapport aux autres. Chaque transition porte son lot d'éco-anxiété au moment où les injonctions qui s'y rapportent sont formulées. Quand tout devient ultra-urgent, l'impuissance domine. Ce sentiment d'impuissance produit un effet démobilisateur sur la pertinence des premières solutions proposées. Pour éviter ce piège, nous distinguons trois convergences dessinant trois types d'urgence à mieux articuler.

**Les Parcs pourraient s'imposer comme structures territoriales d'avant-garde dans cette mission de convergence.**

La convergence « intégrée », (« one health / one earth »), s'avère la plus urgente. Elle est scientifique, politique et cognitive ; elle réclame de nouvelles connaissances

et d'autres savoirs : rendre plus claires, plus compréhensibles, plus évidentes les interdépendances entre tous les composants de la transition en créant de nouveaux traits d'union (pour des transitions socio-biodiversité, climatico-économique, énergético-culturelle, écologico-sanitaire...) et de nouvelles agoras (voir par exemple le Forum Mondial 3Zéro – Zéro Exclusion, Zéro Carbone, Zéro Pauvreté). Vouloir des coquelicots dans les champs et plein de chants d'oiseaux dans les campagnes tout autant qu'un climat vivable pour les villes comme pour les campagnes à destination de toutes les classes sociales illustre cette ambition d'entremêlements et d'articulation. Les Parcs jouent un rôle sur ce registre de l'interdépendance qui reste à amplifier nettement.

La convergence « instrumentale » relie des sphères encore trop largement disjointes (comme par exemple énergie / alimentation / urbanisme ou biodiversité / renaturation / aménagement). Elle réclamera encore beaucoup d'ajustements dans les outils, procédures et dispositifs existants ainsi que dans leurs gouvernances. L'exemple du dispositif ZAN est emblématique : les Parcs peuvent attester d'une capacité et de compétences réelles pour ralentir le rythme de l'artificialisation<sup>3</sup> en trouvant des solutions urbaines et architecturales intelligentes, adaptées au contexte et écoresponsables. Il reste à le faire savoir, dupliquer, accroître, amplifier les effets. Une franche accélération de la mutation des instruments d'action publique serait très bienvenue et les Parcs devraient y participer plus encore.

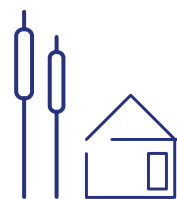
La convergence « englobante », entre les sphères sociales et environnementales, imposera quant à elle de profondes modifications de nos manières d'agir, dans le monde humain en relation avec les autres mondes non-humains. Puisque cela va prendre du temps, démarrer vite est l'urgence ! Mais puisqu'il s'agit d'éducation, de convictions, de mentalités, agir précipitamment serait préjudiciable. Ce qui importe ici est de changer en profondeur. Réclamer du temps long pour des transformations plus irréversibles, structurelles et systématiques des modèles socioéconomiques, telle est l'ambition portée par quelques acteurs aujourd'hui dont les Parcs. Cette troisième convergence entraînera très probablement les autres. Elle sera certainement déterminante dans la profondeur et l'intensité des transformations. Mais elle ne se fera pas sans les deux autres.

## AGIR AUTREMENT (CONTINUER À)

Les Parcs rendent possible quelques espoirs en matière de convergences transitionnelles. En premier lieu, ils peuvent compter sur ce qui les fonde, leurs projets, notamment explicités dans leurs Chartes. Le projet de territoire reste ici à la fois le cadre pour agir autrement et une inspiration continue pour construire des programmes d'action quand bien même ceux-ci réclament des temporalités de plus en plus courtes. Les Chartes recèlent des justifications profondes pour agir. Elles portent donc des motivations à agir sur la longue durée. Mais 15 ans est un tempo trop lent pour œuvrer à la convergence. Pour faire converger toutes les transitions, les Parcs doivent urgemment inventer aussi de nouvelles méthodes, construire des regards renouvelés, compter sur d'autres acteurs. Les Parcs en sont capables ! Ils peuvent être fiers de leurs

expériences, tentatives, métissages accumulés mais ils ne doivent pas s'enorgueillir de cette fierté en restant entre eux, pour eux et satisfaits d'eux.

La convergence peut aussi être un moment crucial dans le transfert de ces réussites vers d'autres territoires, d'autres contextes, d'autres acteurs. La légitimité des Parcs demain ne s'envisagera-t-elle pas aussi à l'aune de cette capacité à dépasser leurs limites, à porter au-delà de leurs périmètres leurs enseignements, compétences, acquis et réussites ? Sans cacher leurs échecs afin d'éviter que d'autres les reproduisent aussi ? Les Parcs doivent réussir leur mue de l'esprit « micro labo » à l'action macro, en préservant leur principe d'expérimentation tout en œuvrant plus à la généralisation.



## AVEC QUI ?

Les Parcs revendiquent l'efficacité et l'utilité des corps intermédiaires et plaident pour le renforcement de cette catégorie d'acteurs. Cependant, ils s'avèrent de plus en plus connectés aux habitants. Ils envisagent fréquemment des dispositifs citoyens participatifs ou contributifs. Faudrait-il imaginer une adhésion effective des habitants aux Parcs, une convention citoyenne pour la Charte, des dispositifs pour embarquer le plus grand nombre ? Les Parcs espèrent évidemment un soutien croissant des pratiquants, usagers, publics à leurs actions mais comment accroître

significativement le nombre et la variété des acteurs engagés à leurs côtés. Or, l'enjeu de la convergence est bien d'impliquer plus largement (Debouverie, 2022). Le rôle des élus reste donc déterminant. Leur fonction d'influence et de codécision est essentielle pour produire des effets d'entraînement. Souvent en première ligne dans cette lutte pour faire converger vers les territoires ce qui continue à être pensé dans des secteurs verticaux de l'action publique, leur rôle est trop mal reconnu dans l'opinion. Car si la convergence des urgences tend d'abord à la transformation profonde

**Les jeunes, dans toute leur diversité, pourraient bien être une clé de voûte de cette convergence.**



des systèmes (productifs, cognitifs, redistributifs) et des gouvernances associées, l'urgence de la convergence des luttes pourrait bien être affaire de mobilisations citoyennes, sociales, culturelles élargies, et d'atterrissage sur les territoires, en faisant confiance aux acteurs territoriaux. Seul un mouvement d'ampleur nouvelle pourrait réclamer (et obtenir) de nouvelles politiques, d'autres décisions publiques et privées, ainsi que de plus sévères encadrements des pratiques délictueuses.

Quels sont les nouveaux acteurs qui émergeront pour permettre cette convergence ?

Jusqu'à maintenant, les mobilisations étaient disparates. Les gilets jaunes n'étaient pas verts ; les défilés du vendredi et du dimanche ne se sont pas croisés. Or, la mobilisation des classes populaires, des campagnes ou des banlieues est tout aussi nécessaire que celle des grandes villes et des mouvements citoyens.

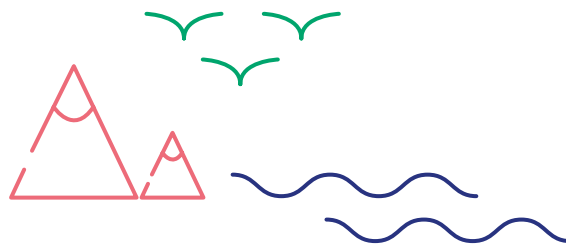
Les jeunesses, dans toute leur diversité, pourraient bien être une clé de voûte de cette convergence attendue des transitions environnementales et sociales. Elles portent l'espoir de solidarités générationnelles, mais il n'est pas certain que les post de Greta Thunberg soient les plus likés et que les jeunes engagés soient toujours représentatifs de la variété de ces jeunesses. Elles

envisagent autrement les futurs possibles et il s'agit bien de cela : inventer dès maintenant et pour ici de nouveaux futurs acceptables, habitables et désirables.

« Se rassembler et s'unir pour agir collectivement » n'est jamais chose facile en démocratie et l'urgence réclame de ne pas attendre que la majorité des citoyens devienne des militants de cette cause. En produisant d'autres justifications à agir, en pensant les solutions vers toujours plus d'interdépendances, en négociant et convaincant plutôt qu'en culpabilisant et en contraignant, les Parcs ont encore une (petite) longueur d'avance.

Dans la probable accélération à venir des transformations, se joue pour les Parcs une nouvelle promesse et la possibilité de se positionner comme références territoriales et de confirmer ainsi leur utilité, leur pertinence et leur audace.

**Se joue pour les Parcs une nouvelle promesse et la possibilité de se positionner comme références territoriales et de confirmer ainsi leur utilité, leur pertinence et leur audace.**



## Bibliographie indicative

- Baron Nacima & Lajarge Romain, 2016, Les Parcs Naturels Régionaux. Territoires en expériences, éd. Quaé (1ère éd 2015), 247p.
- Beau Rémi & Larrère Catherine, (dir), 2018, Penser l'Anthropocène, Presses de Sciences Po
- Branthôme Thomas, 2020, « Actualité de la convergence des luttes », in Zarka Yves Charles (dir.), La France en récits. Presses Universitaires de France, , pp. 606-618.
- Debouverie Jacques, 2022, La transition par l'implication. Les Poissons roses, La crise écologique, une chance pour la démocratie, Cerf, 123 p.
- Demailly Damien, Francou Renaud, Kaplan Daniel & al., « Faire converger les transitions numérique et écologique », Annales des Mines - Responsabilité et environnement, 2017/3 (N° 87), pp13-16.
- Fleury Cynthia & Prévot-Julliard Anne-Caroline (dir.), 2017, Le Souci de la nature. Apprendre, inventer, gouverner, Paris, CNRS éditions, 378p.
- Jouzel Jean & Denis Baptiste, 2020, Climat, parlons vrai, Paris, Éditions François Bourin, , 216p.
- Lajarge Romain (dir.), 2017, « Valeurs spécifiques de l'action des Parcs naturels régionaux », Rapport pour la FPNRF, Tome 1, Argumentaire, 24p. ; Tome 2, Fiches, 46p. (en ligne)
- Latour Bruno, 2004, Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie. La Découverte, 382p.
- Latour Bruno, 2015. Face à Gaïa. Huit conférences sur le nouveau régime climatique, La Découverte, 398p.

## Notes

<sup>1</sup>Comme discuté en 2013 notamment lors du Congrès en Haute Vallée de Chevreuse ou lors du dernier, en ligne, sur la Santé.

<sup>2</sup>« L'Anthropocène est une nouvelle époque géologique qui se caractérise par l'avènement des hommes comme principale force de changement sur Terre, surpassant les forces géophysiques. C'est l'âge des humains ! Celui d'un désordre planétaire inédit. » (Gémène & Denis, 2019).

<sup>3</sup>Voir l'analyse effectuée dans l'étude sur les « Valeurs spécifiques de l'action des Parcs », Fiche n°13 (2017)

## Rédacteur

Romain Lajarge, Professeur à l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble - Université Grenoble Alpes et membre du CORP de la Fédération des Parcs

